



# La Sentinelle

Journal économique et social  
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi  
Organe du parti ouvrier suisse

Un an . . . Fr. 8»—  
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4»—  
Trois mois . . . » 2»—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emploi 30 cent.  
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois fois.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40**

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.  
Devis gratuits sur demande.

**Emile Pfenniger** Vins et liqueurs  
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga  
En automne : Moût du pays  
E boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue  
Consommations de premier choix

— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich  
TÉLÉPHONE

**JEAN WEBER** 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4  
La Chaux-de-Fonds  
Denrées coloniales, vins et liqueurs,  
farines, sons et avoines, gros et détail.

**LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS**  
Rue Léopold-Robert 11 a

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES**  
Chaux-de-Fonds  
Tissus : en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour H mmes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries  
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6  
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

**WILLE-NOTZ** Denrées coloniales. Vins  
et spiritueux. Farines,  
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

**JULES VERTHIER** RUE NEUVE 10  
Grand choix de  
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand  
assortiment de Cravates.

**Jacob Schweizer** Place de l'Hôtel-de-Ville  
Boucherie — Charcuterie

**Magasins du Printemps, J.-H. Matile**  
Rue Léopold-Robert 4. — Halte du tramway  
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

**Brasserie de la Comète** Ulrich Frères  
BIÈRE, façon  
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du PANIER FLEURI**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

### MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.  
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,  
à 8 1/2 h.  
Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi  
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche  
de 10 heures à midi.  
La Ménagère. — Distribution des marchan-  
disés chaque samedi, de 1 à 10 heures du  
soir, au Cercle ouvrier.  
L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,  
au local, Chapelle 5.  
Section littéraire l'Amitié. — Répétition le  
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-  
pelle 5.  
Monturs de boîtes. — Réunion du bureau  
central et du comité local tous les jeudis à  
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.  
Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement  
chaque samedi de 8 heures à 10 heures  
du soir au Cercle ouvrier.  
Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11  
heures du matin à midi, réunion des  
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.

La Cagnotte, groupe d'épargne. — Per-  
ception tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du  
soir, au local, Ronde 26.

## AVIS A NOS ABONNÉS

Les abonnés qui payent le 2<sup>me</sup> semestre à  
présentation de la quittance d'abonnement  
ont droit à l'une ou l'autre des primes :

**Le Guide pratique de l'Industriel, de  
l'Ouvrier et de l'Artisan.**

**Poignée de Riens.**

Cette prime leur sera délivrée moyennant  
présentation de leur quittance à notre bureau.

L'ADMINISTRATION.

### LIRE

**La Revue  
Kom-Hic**  
10 centimes le numéro

## L'Actualité

### TRAVAIL<sup>1)</sup>

Nous avons à plusieurs reprises cité quel-  
ques extraits du beau livre de Zola : « Tra-  
vail. » Il est temps d'en donner une analy-  
se ; nous l'empruntons au *Genevois*.

« Le livre de Zola est un roman en deux  
parties, qu'on pourrait intituler respective-  
ment : « l'Ancienne société » et la « Société  
future ».

Dans la première, l'auteur met en action  
une foule de personnages très vivants,  
d'une exactitude frappante, représentant  
toutes les classes de la société capitaliste  
actuelle, appuyée sur l'armée, la magistra-  
ture et le clergé. Les portraits du capitaine  
Jolivet, du président Gaume et de l'abbé  
Marie sont tracés de main de maître. Il en  
est de même des bourgeois de Beauclair :  
débitants, petits marchands, rentiers, fonc-  
tionnaires, tous suant la peur du prolé-  
taire et ne voyant de sécurité qu'à l'abri du  
gendarme.

Puis, il y a les types d'ouvrier, écrasés  
sous la tâche journalière, aigris contre les  
patrons, abrutis par l'alcool où ils cher-  
chent l'oubli de leur triste situation. Et  
ceux-là sont aussi d'une vérité cruelle.

(1) « Travail » par Emile Zola, Bibliothèque  
Charpentier, Eugène Fasquelle, éditeur, 15  
rue de Grenelle, Paris. Un volume de 666 pa-  
ges, fr. 3.50.

Les choses ne sont pas décrites avec  
moins de talent et de puissance que les  
êtres. Les tableaux représentent le vieux  
Beauclair, — la ville imaginaire où Zola a  
placé son action, — l'usine métallurgique  
des Quirignon, la coulée des hauts four-  
neaux, l'intérieur de l'assommoir tenu par  
Caffieux, cabaretier et mouchard, l'incen-  
die de l'Abîme, etc., sont brossés d'une  
manière magistrale.

Alors il est venu un apôtre, Luc Froment,  
le frère du Mathieu de *Fécondité*. Il s'est  
épris des doctrines de Charles Fourier, qu'il  
a lues dans une nuit d'insomnie, causée  
par les réflexions du jeune architecte sur  
la misère humaine. La théorie du travail  
rendu attrayant par le changement d'occu-  
pations, les écoles professionnelles prépa-  
rant à tous les métiers et permettant d'en  
choisir un en connaissance de cause, l'uti-  
lisation des passions humaines en les cana-  
lisant au lieu de les entraver, le travail  
sérieux, les fêtes du travail, tout cela en-  
thousiasma Luc à un tel degré, que son  
ami Jordan lui ayant dit qu'il voulait ven-  
dre à n'importe quel prix une usine qu'il  
possédait près de Beauclair, mais qu'il  
n'avait pas le temps de diriger, absorbé  
qu'il était par des recherches scientifiques,  
il demande le gouvernement de cet établis-  
sement, avec plein pouvoir de le conduire  
à sa guise. Et Jordan ayant consenti, Luc  
commence sa gestion par associer tous les  
ouvriers de la Crèche, nom de l'usine  
en question.

Nous voilà donc en présence de la don-  
née fouriériste : l'association du Capital,  
du Travail et du Talent. Il y a bien un peu  
de tirage dans les commencements ; des  
ouvriers se découragent de ne pas voir le-  
ver tout de suite les moissons promises ;  
il en est qui retournent à l'usine capita-  
liste, mais d'autres, en plus grand nombre,  
viennent à la Crèche. Et l'usine prospère  
de plus en plus au point qu'elle finit  
par absorber toutes les usines voisines.

Les paysans se sont mis aussi en associa-  
tion, leurs biens sont en commun afin  
d'utiliser les machines agricoles, les en-  
grais chimiques et les procédés de la cul-  
ture intensive. Ils vendent directement  
leurs produits aux consommateurs par l'in-  
termédiaire de Magasins Généraux où, eux-  
mêmes, ils trouvent les outils, machines,  
vêtements, etc., dont ils ont besoin.

Il fallait s'attendre à une résistance de la  
part de la vieille société, et Zola nous y fait  
assister en des scènes admirables. Mais la  
bonne cause triomphe et l'auteur embouche  
la trompette pour célébrer les beautés de la  
« Cité future » ainsi réalisée. Cette seconde  
partie de *Travail* est débordante de lyrisme.  
Il n'existe plus de classes sur terre, plus de  
tyrannie, plus de guerre, rien qu'un peu-  
ple de frères, ayant compris que le meil-  
leur moyen de travailler à son bonheur  
personnel est de courir au bonheur de tous.

Fort bien. Mais comment courir au de-  
vant de cet idéal ? C'est ce que Zola ne dit  
pas, prétend notre confrère du *Genevois*.

Ici nous ne sommes plus d'accord. Il le  
dit très nettement, très explicitement, au  
contraire. On arrivera à cet idéal, non seu-  
lement par l'association du Travail, du Ta-  
lent et du Capital, mais grâce aux merveil-  
leuses découvertes de la science. C'est mé-  
me pour lui l'occasion de mettre dans la  
bouche de Jordan des paroles admirables.

Il esquisse quelques-unes de ces décou-  
vertes. L'on peut chicaner à ce sujet, pré-  
tendre qu'elles sont plus ou moins scienti-  
fiques. Ce qu'il faut en conclure, tout sim-  
plement c'est que si l'association est le  
point d'appui, la science est le levier avec  
lequel on révolutionnera le monde.

Sans doute, il ne faut rien exagérer, il  
ne faut pas s'imaginer qu'après le livre de  
Zola, il n'y a plus qu'à se croiser les bras.

Mais il n'en est pas moins vrai que le gé-  
nial écrivain vient de donner un nouvel  
élan à la noble cause du Travail qui est  
loin d'être gagnée, puisque au lieu d'être  
l'égal tout au moins du capital, le Travail  
lui reste subordonné en tout et partout.  
Dans l'œuvre de Zola, si le capital n'a pas  
entièrement disparu, on entrevoit le mo-  
ment où il n'aura plus sa raison d'être.

Ne serait-ce que pour cela, pour avoir re-  
mis à sa place glorieuse et triomphale le  
Travail que Zola mériterait déjà l'estime et  
la reconnaissance de tous les travailleurs.

On peut dire, sans crainte de se tromper,  
que nul ouvrier aussi puissant et aussi  
conscientieux ne les mérite à un égal de-  
gré.

W. B.

## La Suisse socialiste

BERNE. — L'affaire Jordi. — Statuant sur  
la plainte de M. Jordi, ancien directeur de  
l'Asile de jeunes filles de Kehrsatz, la cour  
d'assises du Mittelland a condamné Jawitz,  
qui, par ses menaces, avait provoqué les  
dénonciations calomnieuses de Bertha Grob-  
Remund, à quinze mois de prison, sous dé-  
duction de trois mois de prison préventive.  
Jawitz sera, en outre, expulsé pour cinq  
ans du canton.

La femme Grob a été acquittée. Le jury  
l'avait reconnue coupable, mais avait dé-  
claré qu'elle avait agi sous la pression de  
Jawitz.

Les deux prévenus sont condamnés en  
principe à payer des dommages-intérêts au  
plaignant.

Au cours des débats, Jawitz a déclaré  
que dans ses manœuvres contre M. Jordi, il  
avait été guidé par MM. Wassilief et Moor,  
et qu'il avait été le « jouet des socialistes »,  
dit le *National*.

Nous ignorons si Jawitz a bien prononcé  
ces derniers propos. Dans tous les cas, nous  
demandons quelle croyance on peut donner  
aux propos d'un homme qui vient d'être  
convaincu d'avoir provoqué de fausses dé-  
clarations calomnieuses.

Nos camarades Wassilief et Moor sont  
au-dessus de tout soupçon. Dans quel but  
les journaux radicaux s'appuient-ils sur  
les déclarations d'un gredin pour incrimi-  
ner les socialistes ? C'est facile à compren-  
dre. Reste à voir si les deux socialistes  
bernois permettront à la presse bourgeoise  
d'accomplir impunément sa petite canail-  
lerie et de se rendre complice d'un Jawitz.



# LE TOUR DU MONDE

FRANCE

La Chambre.

Séance du 1<sup>er</sup> juillet. — M. Allemane dépose une proposition tendant à la suppression immédiate de toutes les congrégations. Il demande l'urgence et la discussion immédiate.

M. Ferrette combat l'urgence.

Il est curieux, dit-il, d'entendre M. Allemane défendre à cette tribune le projet de M. Zevaès qu'il avait autrefois combattu (Très bien ! à droite) et de l'entendre s'appuyer sur les déclarations faites à Toulouse par le président du Conseil.

M. Waldeck-Rousseau. — J'ai en effet parlé du milliard des congrégations, mais je n'ai pas promis d'en faire cadeau à qui que ce soit. (Très bien !)

L'urgence est repoussée.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 80,000,000 de fr. pour l'expédition de Chine. Le socialiste Sembat fait un violent discours, hâché par les interruptions : Le gouvernement, dit-il, a envoyé une véritable expédition sans demander le consentement de la Chambre.

Il nous demande de voter de nouveaux crédits sans discuter. Cela, nous ne le pouvons pas.

Le gouvernement prétend qu'il n'y aura plus d'expédition ni de dépenses militaires ? Au contraire, nous avons eu des exigences telles que la guerre sera inévitable. (Bruit. — Appl. l'extrême gauche.) Il n'y a pour en être certain qu'à voir les conditions imposées à la Chine. En réalité, nous avons été les provocateurs. (Bruit. Cris : « A l'ordre ! »)

M. Beauregard. — Qui a commencé ?

M. Sembat. — Ce sont ceux qui sont allés chercher en Chine une concurrence au travail français. Ce sont les capitalistes, ce sont les missionnaires. (Appl. à l'extrême gauche — Bruit à droite.) On dit que nous serons dédommagés par l'indemnité que nous donnera la Chine. Le gouvernement entend en donner une partie aux missionnaires qui n'ont pas hésité à en prendre eux-mêmes leur part préalable par le pillage. (Bruit à droite.) Nous nous vantons volontiers de voir nos lois appliquées au dehors, nous nous félicitons de voir le Code civil appliqué en Belgique.

Qu'aurions nous à objecter si la Chine nous disait : « Vous venez de faire une loi excellente en France, c'est la loi des associations ; vous ne voulez plus de congrégations en France ; je vous comprends. Je vous imite ; je mets tous vos missionnaires à la porte » (Appl. et rires.)

Je ne fais aucune distinction entre les missionnaires catholiques, protestants ou juifs, s'il y en a.

Les missionnaires ont commis de nombreux pillages, et il résulte de documents que je considère comme certains que l'évêque M. Favier a présidé au pillage de la

maison d'un haut mandarin auquel on a pris un million de taels. (Bruit à droite. — Appl. à l'extrême gauche.) Le ministre des affaires étrangères viendra sans doute décerner à nos troupes des éloges...

M. Delcassé. — Dix fois mérités. (Appl.)

M. Sembat. — Les pillages ne peuvent pas être contestés. Ils sont certifiés par de nombreuses lettres de soldats et par les photographies dont certains représentent l'emballage des objets volés. A-t-on oublié les récits faits dans le *Figaro* par M. Pierre Loti ? L'*Aurore*, la *Petite République* ont publié des lettres de soldats. Urbain Gohier et moi avons vérifié les signatures : ces soldats sont aujourd'hui en France, pour quoi ne les interroge-t-on pas ? S'ils ont commis des pillages, c'est qu'ils ont été acculés, parce qu'on les a laissés manquer de tout. (Bruit.)

M. de Lanessan, ministre de la marine. — Voulez-vous me permettre de dire un mot ? M. Sembat. — Je préfère continuer.

M. le Myre de Vilers. — Je ne puis cependant m'empêcher de dire. (Bruit prolongé à gauche et à l'extrême gauche.)

Le président. — La tribune est ouverte à tous, vous parlerez tout à l'heure, si vous le désirez. (Très bien.)

M. Sembat. — Voici une lettre qu'un soldat du 3<sup>e</sup> zouaves, nommé Crucifix, adresse à M. Henri Ducros à la Neuville (Seine-et-Oise). Elle contient le récit de massacres.

M. du Périer de Larsan. — Ce n'est pas le style d'un soldat. (Bruit.)

M. Sembat. — Votez l'enquête que je réclame et je remettrai tous mes documents à la commission que vous nommerez. Continuez vos interruptions, si vous voulez ; moi, je continue ma lecture. M. Sembat rappelle que cette lettre a provoqué une polémique entre l'*Aurore* et la *Libre Parole*, et ajoute que ses amis et lui condamnent de tels massacres, et désapprouvent hautement la joie que certains soldats paraissent avoir éprouvée à plonger leur baïonnette dans le ventre des Chinois. (Bruit.)

M. Charles Bernard. — Galliffet a bien fait fusiller 30,000 communards.

M. Sembat. — Je n'hésite pas à dire qu'en faisant fusiller 30,000 communards, M. Galliffet a fait l'œuvre d'une canaille et d'un assassin. (Bruit prolongé.)

Successivement MM. Waldeck-Rousseau, de Lanessan et Delcassé combattent l'enquête. Puis la séance est levée.

ANGLETERRE

Un « Livre bleu » sur la guerre. — Chaque fois que le gouvernement anglais publie un nouveau « Livre bleu » sur la guerre, c'est la même indignation devant la preuve évidente du crime. Ainsi, du « Livre bleu » relatif à l'incendie des fermes, paru samedi à Londres, il résulte clairement que lord Roberts a manqué à tous ses devoirs, qu'il a espéré vaincre les Boers par des procédés absolument barbares. Le 28 juillet 1900, après avoir nié énergiquement que ses soldats incendiaient les fermes, il écrit à Botha : « J'ai donné les ordres les plus sévères pour que les habitations ne soient pas détruites. » Le 5 août, dans une nouvelle

voir passer, et c'était en effet un phénomène plus curieux que celui d'une éclipse. Arthus chantait : *Aussitôt que la lumière* ; Guillerand : *Malbrough s'en va-t-en guerre* ; et le poète Millot, qu'on avait attaché à une ridelle de la voiture, parce qu'il ne paraissait pas très solide, entonnait son grand noël. M. Minxit s'était piqué d'une magnificence extraordinaire : il donna à ses convives un souper mémorable et dont on parle encore à Corvol. Malheureusement, il avait tellement prodigué les rasades, que dès le second service ses hôtes ne pouvaient plus lever leur verre. Benjamin arriva sur ces entrefaites ; il était harassé de fatigue et d'une humeur à tout massacrer ; car son malade lui était passé entre les mains, et il était tombé deux fois en route. Mais il n'était chez lui ni chagrins ni contrariétés qui tinsent pied devant une nappe bien blanche et parée de bouteilles : il se mit donc à table comme si de rien n'eût été.

— Tes amis, lui dit M. Minxit, sont des mazettes : pour des huissiers, des fabriciens et des maîtres d'école, je les aurais cru plus solides ; je n'aurai pas la satisfaction de leur offrir du Champagne. Tiens, voici Machecourt qui ne te reconnaît plus, et Guillerand qui présente à Arthus sa tabatière au lieu de son verre.

— Que voulez-vous, répondit Benjamin, tout le monde n'est pas de votre force, monsieur Minxit !

— Oui, répliqua le brave homme flatté du compliment, mais qu'allons-nous faire de tous ces poulets mouillés ? Je n'ai pas de lit pour eux tous, et ils sont hors d'état de pouvoir retourner ce soir à Clamecy.

— Parbleu ! vous voilà bien embarrassé, dit mon oncle ; qu'on étende de la paille

lettre, il reconnaît que des fermes ont été détruites, mais il excuse les agissements de ses soldats en affirmant que les propriétaires de ces fermes ne s'étaient pas conformés à la proclamation du général Buller relative à la neutralité à observer par les Boers demeurant dans le voisinage des voies ferrées. Mais le comble, c'est quand, dans sa lettre à Botha, du 22 octobre 1900, lord Roberts déclare que la guerre dégénérant en campagne de guérillas, il devra recourir aux moyens exceptionnels que toutes les nations emploient en pareille circonstance. C'est l'aveu cynique des crimes d'abord niés, c'est l'excuse banale et absurde invoquée depuis longtemps déjà par la presse impérialiste de Londres pour faire admettre que la Grande-Bretagne a le droit de traiter les Boers comme des rebelles.

ITALIE

Ministre contre député. — A la suite de certaine expression prononcée par le député socialiste Ferri à la séance de samedi à la Chambre, le général Poina di San Martino, ministre de la guerre, a jugé nécessaire de lui demander réparation et a choisi pour témoins les deux généraux Pistoia et de Renzis. Le premier se présenta dimanche chez M. Ferri, qui refusa de le recevoir parce qu'il se présentait seul.

M. Ferri ajouta que, d'après les explications fournies par le ministre de la guerre, il n'aurait pas eu de peine, s'il y avait été invité par le président, à déclarer qu'il n'avait proféré une injure que pour répondre à une autre injure. Le ministre de la guerre s'est rendu dimanche soir chez M. Zanardelli et ensuite chez le roi. M. Ferri a constamment refusé de se battre, ses principes politiques lui défendant le duel.

## Mouvement professionnel

Boîtes de montres métal. — Concours des doreurs. — On sait par les publications qui ont été faites qu'un comité d'initiative s'est constitué à Bienne pour s'occuper de la question de la concurrence des boîtes de montres métal étrangères. Ce comité a déployé beaucoup d'activité ; il a entre autre décidé dans une assemblée tenue à Bienne le 24 juin 1900 d'ouvrir un concours pour le dorage des boîtes métal, d'après un programme accepté par l'assemblée.

Le jury de ce concours, auquel tous les doreurs avaient été invités à prendre part, a terminé ses travaux, dont le résultat ne manquera pas d'exercer une influence favorable sur le développement industriel et commercial de la contrée horlogère.

Le jury a divisé son travail en plusieurs parties : 1. Aspect général et bienfaisance ; 2. Essais aux acides ; 3. Essais au frottement ; 4. Quantité d'or. Le comité a remis à tous ceux qui en ont fait la demande, six boîtes identiques fabriquées avec le métal « Auron ».

Il a eu la satisfaction d'accorder sept diplômes classés par ordre de mérite :

1. MM. Rod. Leu, à Bienne.
2. Nicolet-Juillerat, à La Chaux-de-Fonds.
3. Louis Hennem, à Delémont.
4. Gerber, fils, à Delémont.
5. Albert Breguet, à la Chaux-de-Fonds.
6. Charles Grosclaude, à Fleurier.
7. Samuel Stämpfli, à Tramelan.

Le jury a donc été dans le cas d'accorder des notes pour la bienfaisance.

La quantité d'or constatée par les bureaux de contrôle est assez intéressante pour qu'elle soit indiquée dans ce résumé.

Les boîtes du concours lépines 10<sup>m</sup> avaient de 4,2 milligrammes d'or (premier prix) à 21,22 milligrammes d'or pour toute la boîte. L'excès d'or de cette dernière n'augmentait en aucune façon la valeur de l'aspect général.

Les savonnettes américaines 20<sup>m</sup> ont 4,2 milligrammes d'or pour toute la boîte. Le maximum d'or trouvé en totalité pour une boîte américaine dite « electroplated » a été de 11,37 milligrammes.

Il est donc constaté que ce n'est pas la quantité d'or qui augmente la valeur de la boîte américaine « electroplated », qui n'est que très superficiellement dorée ; si le prix de l'or est de 3450 fr. le kilo, la valeur de l'or d'une boîte américaine « Tornado electroplated » sera de 11½ centime ou par grosse 2 fr. 33, tandis que nos dorages pour la même surface ont d'ordinaire pour 14 fr. 46 sans augmenter la valeur intrinsèque de la boîte.

Le jury a été appelé à examiner la raison de la solidité de cette dorure mince qui ne pouvait pas être attribuée au métal.

Il a résolu la question et les résultats obtenus ont été contrôlés par une maison importante de la Chaux-de-Fonds, qui a bien voulu se charger de ce travail.

La solidité est due à un lustre particulier appliqué sur la dorure, lustre transparent très solide ne s'usant que très peu au frottement du cabron, par conséquent du drap.

Les conclusions du jury sont les suivantes :

1. Nos bureaux de contrôle travaillent avec une perfection digne d'éloges et ont rendu à cette occasion à l'industrie de grands services.

2. Une très petite quantité d'or suffit pour donner à la boîte l'aspect voulu, à la condition que la boîte soit bien finie.

3. La solidité de la dorure est indépendante d'un lustre appliqué sur le dorage.

4. La nature du métal (bronze) avec lequel la boîte est fabriquée, rehausse l'aspect de la boîte, par conséquent sa valeur commerciale, le métal étant susceptible d'un beau poli et se rayant plus difficilement, comme c'est le cas pour les boîtes mises à la disposition des doreurs du concours.

Le jury s'est appliqué à reconstituer le lustre en question, ce qui a pleinement réussi, des boîtes lustrées avec le lustre qu'il a fait essayer ont donné toute satisfaction, de sorte que la fabrication indigène est indépendante de l'étranger. C'est aux intéressés à en faire leur profit.

Benjamin, heureusement pour son habit, était resté à Corvol. M. Minxit avait à diner ce jour-là tous les notables du pays, et, entre autres, deux gentilshommes. L'un de ces illustres convives était M. de Pont-Cassé, mousquetaire rouge ; l'autre était un mousquetaire de la même couleur, ami de M. de Pont-Cassé, et que celui-ci avait invité à passer quelques semaines dans son reste de castel. Or, M. de Pont-Cassé, dans la confiance duquel nous avons déjà mis nos lecteurs, n'aurait pas été fâché de réparer les avaries qu'avait éprouvées sa fortune avec celle de M. Minxit, et il flairait Arabelle, bien qu'il dit souvent que c'était un insecte né dans l'urine. Celle-ci s'était laissée piper par l'extravagance de ses belles manières ; elle le trouvait bien plus beau avec ses plumes fanées, et bien plus aimable avec son fatras de cour, que mon oncle avec son esprit sans prétention et son habit rouge ; mais M. Minxit, qui était un homme non seulement d'esprit, mais de bon sens, n'était pas du tout de cet avis ; M. de Pont-Cassé eût été colonel, qu'il ne lui eût point donné sa fille. Il avait retenu Benjamin à diner afin qu'Arabelle pût établir entre ses deux adorateurs une comparaison qu'il croyait ne devoir pas être à l'avantage du mousquetaire, et aussi parce qu'il comptait sur mon oncle pour effacer le clinquant des deux gentilshommes et mortifier leur orgueil.

Benjamin, en attendant le dîner, alla faire un tour dans le village. En sortant de chez M. Minxit, il avisa une paire d'officiers qui tenaient le haut de la rue et ne se seraient pas dérangés pour une malle-poste, ce dont les paysans étaient fort ébahis. (A suivre.)

59 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

MON ONCLE

# BENJAMIN

ROMAN SOCIAL

PAR

CLAUDE TILLIER

— Comment, dit mon oncle, vous n'avez pas de quoi payer votre médecin ? En ce cas, c'est autre chose, cela me regarde. Je ne vous demande que le temps d'aller vider un petit verre que j'ai laissé sur la table, et je vous suis. A propos, nous aurons besoin de quinquina : tenez, voilà un petit écu, allez chez Periez en acheter quelques onces, vous lui direz que je n'ai pas eu le temps de faire l'ordonnance.

Un quart d'heure après, mon oncle se hissait, côte à côte avec la vieille femme, le long de ces pentes incultes et sauvages qui prennent leurs racines dans le faubourg de Bethléem et se terminent par le vaste plateau au faite duquel le hameau de Sembert est perché.

De leur côté, les hôtes de M. Minxit partaient dans une charrette attelée de quatre chevaux. Les habitants du faubourg de Beuvron s'étaient mis, leur chandelle à la main, sur le seuil de leur porte pour les



En terminant, le jury exprime le désir qu'on s'occupe plus activement des progrès à accomplir, la concurrence étrangère pouvant venir très sensible, également pour d'autres parties, et adresse des remerciements au comité d'initiative.

Cette communication n'est qu'un extrait du rapport du jury, qui a été remis au comité de Bienne. Ce rapport est imprimé.

Dr A. R.

## EN PAYS NEUCHATELOIS

**Heur et malheur d'un reporter.** — Le *Neuchâtelois*, dans un compte rendu aussi exact que spirituel, rend compte de l'inauguration de la *Directe* et termine sa relation par le trait suivant qui fera comprendre que tout n'est pas rose dans le métier de journaliste :

« Il faisait si bon, au *Terminus*, que le départ des hôtes bernois et fribourgeois fut retardé de cinquante minutes et que c'est après dix heures seulement que le train se mit en marche, emportant nos voisins d'outre-Thièle. Hélas ! il a dû emporter aussi, ce convoi de fête, le chapeau et le parapluie du chroniqueur du *Neuchâtelois*, que vous eussiez pu voir — spectacle peu fait pour empoigner, du reste — et rencontrer, après onze heures du soir, déambulant dans les rues de la ville, tête nue et couvert seulement de la haute protection de son ami le président du Conseil d'Etat. C'est évidemment très honorable et très précieux qu'une protection de cette nature, mais le moindre chapeau vous préserve mieux encore du plus anodin rhume de cerveau !

Puisse mon couvre-chef faire le bonheur de l'excellent Confédéré qui s'en est coiffé, et mon parapluie être les délices de ses gosses : il ne valait guère plus que pour ça ! On se console comme on peut !... »

**Sentiers des Gorges de l'Areuse.** — L'assemblée générale des membres de la Société des Gorges de l'Areuse se tiendra dimanche prochain 7 juillet, à 14 heures trois quarts, au Champ-du-Moulin. Elle entendra les rapports habituels sur l'activité du Comité, l'état des sentiers et la situation financière.

## La vie locale

### AVIS

Nous avisons ceux de nos abonnés qui doivent encore une partie de leur abonnement de 1900 ou qui n'ont rien payé sur leur abonnement de 1901 que nous leur ferons présenter une dernière fois leur quittance samedi ou dimanche prochain.

Nous les invitons à régler ou tout au moins à verser un acompte et à prendre un arran-

gement avec l'administration. Nous acceptons toute proposition raisonnable.

A défaut, nous nous tenons dans l'obligation de suspendre immédiatement l'envoi qui leur est fait du journal.

L'Administration.

**Nouveau pamphlet.** — Nous venons de recevoir sous le titre « Bêtises et facéties neuchâteloises. Lettre philosophique adressée à M. Philippe Godet, pseudo historien sans scrupules, petit professeur à la minuscule « académie de Neuchâtel », un nouveau pamphlet de M. James Ladame.

Les Neuchâtelois, aux yeux de M. Ladame, sont abêtis et corrompus, ils sont fins, faux, fourbes, c'est une race de vipères, des sépulchres blanchis, remplis de pourriture, gens de col roide etc... etc... Quant à lui, M. Ladame, il se compare modestement à Socrate et à Jésus Christ. Il paraît qu'en 1856, on voulait lui ouvrir le ventre.

On pourrait répondre à M. Ladame par l'argument des Crétois. Si les Neuchâtelois sont tous des ânes, des sots et des vaniteux des ignorants et des brailleurs, M. Ladame est Neuchâtelois lui-même.

Mais à quoi bon.

La brochure de M. Ladame se réfute d'elle-même.

Il nous paraît s'être dépeint dans la phrase suivante :

« Cette simple observation suffira sans doute pour faire comprendre même aux plus ignares Neuchâtelois, jusqu'à quel point les matamores incapables qui dirigent les travaux publics ont le cerveau « détraqué. Ce sont des écervelés orgueilleux et atteints de la folie des grandeurs etc... etc... »

Si les Parisiens jugent les Neuchâtelois d'après le spécimen qu'ils ont sous les yeux en la personne de M. Ladame, ils pourraient bien abonder dans son sens et prendre à la lettre tout ce qu'il avance.

C'est le seul tort qu'il puisse nous faire. Pendant qu'il en est temps encore, M. Ladame ne pourrait-il pas renoncer à la nationalité neuchâteloise et se faire naturaliser français ? Quelle précieuse recrue ce serait pour les nationalistes et quel bon débarras pour le canton !

**Musée d'horlogerie.** — La Société des fabricants d'horlogerie a voté, le 24 juin, le principe d'une subvention annuelle en faveur du Musée d'horlogerie. Cette subvention a été fixée à 300 fr. pour l'année 1902. La commission du Musée adresse ses plus vifs remerciements à la Société des fabricants d'horlogerie, pour ce beau don et espère que ce généreux exemple sera suivi des sociétés qui s'intéressent au développement artistique de notre cité industrielle.

La commission du Musée remercie aussi chaleureusement la collectivité des fabricants d'horlogerie de notre ville, exposants de Paris en 1900, qui lui a fait abandon du surplus des fonds votés pour la dite exposition, au montant de quelques centaines de francs.

Elle tient en outre à témoigner sa reconnaissance aux nombreuses personnes

crainant que l'ombre de son abat-jour ne fût pas assez forte pour cacher l'expression de ses regards. Cette figure, qui leur était antipathique depuis si longtemps, fut tout à coup expliquée. Un murmure, qui, par sa parfaite unité de son, trahissait un dégoût unanime, retentit sourdement. Mademoiselle Michonneau l'entendit et resta. Bianchon, le premier, se pencha vers son voisin.

— Je décampe, si cette fille doit continuer à dîner avec nous, dit-il à demi-voix.

En un clin d'œil, chacun, moins Poiret, approuva la proposition de l'étudiant en médecine, qui, fort de l'adhésion générale, s'avança vers le vieux pensionnaire.

— Vous qui êtes lié particulièrement avec mademoiselle Michonneau, lui dit-il, parlez-lui, faites-lui comprendre qu'elle doit s'en aller à l'instant même.

— A l'instant même ? répéta Poiret étonné.

Puis il vint auprès de la vieille, et lui dit quelques mots à l'oreille.

— Mais mon terme est payé, je suis ici pour mon argent comme tout le monde, dit-elle en lançant un regard de vipère sur les pensionnaires.

— Qu'à cela ne tienne, nous nous cotiserons pour vous le rendre, dit Rastignac.

— Monsieur soutient Collin, répondit-elle en jetant sur l'étudiant un regard venimeux et interrogateur, il n'est pas difficile de savoir pourquoi.

A ce mot, Eugène bondit comme pour se ruer sur la vieille fille et l'étrangler. Ce regard, dont il comprit les perfidies, venait de jeter une horrible lumière dans son âme.

— Laissez la donc, s'écrièrent les pensionnaires.

qui, par leurs dons en nature, enrichissent ses collections, et tout particulièrement à MM. Henri Picard et frères, don de 94 outils, layettes et livres, 6 montres et 2 pendules ; Maurice Picard, une montre Breguet or et deux gravures ; M<sup>me</sup> Maurice Picard, une montre de dame or ; MM. Julien Gallet, 4 montres et 3 mouvements provenant de l'incendie de Chicago ; Georges Gallet, un couteau ayant appartenu à Jaquet-Droz et une miniature du petit fils de Daniel Jean-Richard, âgé de 90 ans ; M<sup>me</sup> veuve Léon Gallet, une montre or de Frédéric Courvoisier ; MM. Gallet et Co, 8 montres et mouvements divers ; M. Maurice Dreyfus, une montre miroir ; M. J. Brandt, deux mouvements et divers ; M. James Montandon, une montre argent, deux mouvements et trois ébauches ; M. Ph. Wolf, un tour à pivoter acier ; M. Louis Perrin-Jeanerret, une montre argent, 3 mouvements et une pendulette ; M. Paul Hemmeler, un échappement ; M. Sagne Juillard, 3 montres ; M. Marc Blum, deux outils ; M. Paul Ditisheim, cinq mouvements dont un signé Jaquet-Droz ; M. Paul Faillet, Dombresson, un mouvement ; M. Ingold, Paris, un tour à pivoter forme revolver ; MM. Pierson et Co, Maladrerie, une vieille horloge à poids ; M. S. Probst, Berne, une collection de poinçons pour aiguilles de montres. Une liste des personnes ayant fait des dons en espèces sera publiée prochainement.

LA COMMISSION DU MUSÉE D'HORLOGERIE :

MM. Maurice Picard, président, rue Léopold Robert 12 ; Ch.-Alb. Vuille, secrétaire, Doubs 107 ; Julien Gallet, Parc 27 ; Louis Perrin-Jeanerret, Est 8 ; Numa Robert-Wælti, Puits 21.

**Fête champêtre.** — Nous apprenons avec plaisir que la Société fédérale de gymnastique « Ancienne section » organise pour les samedi 13 et dimanche 14 juillet, une grande kermesse au Stand des Armes-Réunies, à l'occasion de la fête de la jeunesse.

Cette société s'est acquis le précieux concours de la musique du *Grutli* qui jouera non seulement les plus beaux morceaux de son répertoire, mais inaugurera ce jour-là son nouvel équipement.

Parmi les divertissements qui seront organisés ; nous remarquons plus spécialement le tour du monde en dix minutes, grand voyage féérique sensationnel d'un bout à l'autre de l'univers.

Puis à 4 heures aura lieu un grand championnat de lutte entre bergers et bergères de l'Oberland en costume national et qui sera certainement le clou des amusements pour les jeunes comme pour les vieux.

A 5 heures, grande tombola gratuite, offerte aux enfants.

Pour les amateurs de la danse, elle aura lieu dans la grande salle du haut, dès trois heures après-midi, avec le concours d'un excellent orchestre.

Que chacun se le redise, et que tous accourent nombreux au Stand, les 13 et 14 juillet pour passer un agréable moment.

(Communiqué.)

**Projets d'horaires.** — Les projets d'horaires des compagnies de chemins de fer du Jura-Neuchâtelois et du Jura-Simplon pour le service d'hiver 1901 1902, sont déposés au bureau du président du Conseil communal jusqu'au 8 courant, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les réclamations devront être faites par écrit et adressées au président du Conseil communal pendant le même délai.

(Communiqué.)

**Bienfaisance.** — Le Fonds des courses scolaires a reçu avec reconnaissance la somme de sept francs, don des jeunes filles de la première classe n° 3.

**Important pour les personnes sourdes.** Les tympanons artificiels en or de l'Institut Hollebeke, sont reconnus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. Un fonds permanent soutenu par les dons de patients reconnaissants, autorise le dit institut à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser Institut Hollebeke, Kenway House, Earl's Court, Londres W. Angleterre.

## NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

**Brigue, 4 juillet.** — Le département de justice et police a fait afficher un avis aux ouvriers qui refusent de travailler. Ceux qui seront reconnus comme étant sans moyens d'existence seront reconduits à la frontière après le 5 juillet.

Les réunions sans autorisation du préfet sont interdites.

**Schaffhouse, 4 juillet.** — Le tribunal cantonal a condamné à mort le jardinier Leu, de Hemmenthal, qui, le 1<sup>er</sup> mars dernier, avait assassiné sa femme à Neuhausen en tirant sur elle six coups de revolver.

**Londres, 4 juillet.** — A la Chambre des communes, M. Forster ajoute à ses déclarations que l'amirauté en reviendra à l'ancien système de faire manœuvrer ensemble l'escadre de la Manche et celle de la Méditerranée, pour rendre possible une action combinée des deux escadres.

**Le Cap, 4 juillet.** — Le commando de Fouché se retire, poursuivi par les Anglais, dans la direction du Drakensberg. Le pays est libre devant lui.

M. Cecil Rhodes s'est embarqué hier pour l'Angleterre.

**Madrid, 4 juillet.** — La question des processions du jubilé a été, à la Chambre, l'occasion de scènes violentes entre carlistes et républicains.

DEMANDEZ PARTOUT

La Revue Kom-Hic

— Du tout, du tout, crièrent les pensionnaires, nous voulons qu'elle sorte à l'instant.

— Mais elle n'a pas diné, la pauvre demoiselle, dit Poiret d'un ton piteux.

— Elle ira dîner où elle voudra, crièrent plusieurs voix.

— A la porte, la moucharde !

— A la porte, les mouchards !

— Messieurs, s'écria Poiret qui s'éleva tout à coup à la hauteur du courage que l'amour prête aux béliers, respectez une personne du sexe.

— Les mouchards ne sont d'aucun sexe, dit le peintre.

— Fameux sexorama !

— A la portorama.

— Messieurs, ceci est indécent. Quand on renvoie les gens on doit y mettre des formes. Nous avons payé, nous restons, dit Poiret en se couvrant de sa casquette et se plaçant sur une chaise à côté de mademoiselle Michonneau, que prêchait madame Vauquer.

— Méchant, lui dit le peintre, d'un air comique, petit méchant, va !

— Allons, si vous ne vous en allez pas, nous nous en allons nous autres, dit Bianchon.

Et les pensionnaires firent en masse un mouvement vers le salon.

— Mademoiselle, que voulez-vous donc ? s'écria madame Vauquer, je suis ruinée. Vous ne pouvez pas rester. Ils vont venir à des actes de violence.

Mademoiselle Michonneau se leva.

(A suivre.)

71 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

## LE PÈRE GORIOT

PAR

H. DE BALZAC

Si tu étais gêné, je t'ai laissé un ami dévoué. Malgré ses menottes, il put se mettre en garde, fit un appel de maître d'armes, cria : Une, deux ! et se fendit. En cas de malheur, adresse-toi là. Homme et argent, tu peux disposer de tout.

Ce singulier personnage mit assez de bouffonnerie dans ces dernières paroles pour qu'elles ne pussent être comprises que de Rastignac et de lui. Quand la maison fut évacuée par les gendarmes, par les soldats et par les agents de la police, Sylvie, qui frottait de vinaigre les tempes de sa maîtresse, regarda les pensionnaires étonnés.

— Eh bien ! dit-elle, c'était un bon homme tout de même.

Cette phrase rompit le charme que produisait sur chacun l'affluence et la diversité des sentiments excités par cette scène. En ce moment, les pensionnaires, après s'être examinés entre eux, virent tous à la fois mademoiselle Michonneau, grêle, sèche et froide autant qu'une momie, tapie près du poêle, les yeux baissés, comme si elle eût





Dimanche 7 juillet 1901

# GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

organisée par le

## CERCLE OUVRIER

avec le concours de la

MUSIQUE L'AVENIR DES EPLATURES  
AU HAUT DES COMBES

(Chemin de Pouillerel)

Jeux divers — Roue aux millions — Fléchettes — Massacre des innocents, etc.

Ouverture des jeux à 10 heures. — Pique-Nique.

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Dans le courant de l'après-midi

Grande attraction. Exhibition du chameau

Jeux gratuits pour les enfants. Le soir dès 8 heures, soirée familière au Cercle.

Aucun revendeur ne sera toléré sur l'emplacement.



## CONVOCAION

aux membres de la

### CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

aux

#### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE DISTRICTS

Ces assemblées auront lieu le

Dimanche 7 Juillet 1901, à 2 1/2 heures après-midi :

à Neuchâtel,	Salle circulaire du Collège latin,
à Boudry,	Salle du Tribunal,
à Fleurier,	Salle du Musée,
à Cernier,	Halle de Gymnastique,
au Locle,	Temple allemand,
à La Chaux-de-Fonds,	Amphithéâtre du collège primaire.

Ordre du jour :

1. Election des comités de district.
2. Délibération sur les vœux et propositions qui pourront être formulés.

Les assurés ne seront pas admis à une autre assemblée que celle du district dans lequel ils ont leur domicile ; ils devront être porteurs de leur police ou de leur carnet de quittances ; la représentation par un tiers n'est pas autorisée.

La présente convocation est faite en exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 juin 1901 (voir la Feuille officielle des 28 et 29 juin, 2, 4 et 6 juillet).

Neuchâtel, le 25 Juin 1901.

Le Conseiller d'Etat,  
Chef du Département de l'Intérieur,  
Dr PETTAVEL.

## Glaces

en TOUS GENRES

PRIX

défiant toute concurrence

GRAND CHOIX D'ENCADREMENTS

Se recommande,

CH. BRÄNDLÉ.

Magasin Rue Léopold-Robert 47

## MARIAGES

ALLIANCE DES FAMILLES

RUE NUMA DROZ 90, à LA CHAUX-DE-FONDS

Maison de 1<sup>er</sup> ordre

On s'occupe de toutes les positions.

Discretion absolue.

S'adresser à Mme C. KUNZER, rue Numa Droz 90.

Imprimerie de LA SENTINELLE

Société de tir militaire

## LE GRUTLI

Dimanche 7 juillet 1901

dès 1 h. après-midi

Dernier tir militaire obligatoire  
ET TIR-TOMBOLA  
au Stand des Armes-Réunies

## Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1  
111, Demoiselle, 111

AUX AMATEURS  
de

## vrais vins français

Un voyage d'achat fait dans les vignobles de Villié, Morgon, Fleurie et Beaujeu, nous permet d'offrir un véritable

## BEAUJOLAIS NOUVEAU

ouvert à 55 c. le litre

Beaujolais vieux, bouché, 75 c. le lit. sans verre  
Saint-Georges » 75 c. »  
Mâcon » 60 c. »

## Police du Cimetière

Le public est avisé que conformément à l'article 85 du Règlement sur les inhumations et le cimetière communal de La Chaux-de-Fonds, tous les monuments, jardins et plantations non entretenus, seront enlevés d'ici au 31 août 1901, s'il n'est pas pourvu à leur remise en état.

La Chaux-de-Fonds, le 26 juin 1901.

Direction de Police.

## DR DE SPEYR

médecin-oculiste à Chaux-de-Fonds

sera absent

du 21 juin au 19 juillet

## Vin rouge du Tessin 1<sup>a</sup>

garanti pur à fr. 15.— les 100 litres, port dû c/renbours. 552  
Morganti frères, Lugano.

## Restaurant

DU

## CERISIER

## BON JEU DE BOULES

Bonne consommation attend les amateurs.

## LAIT STÉRILISÉ

naturel

Le lait stérilisé de la nourrice de l'avenir est le meilleur aliment pour enfants, le plus naturel et remplace le lait de la maman ! Aucun cas de diarrhée.

Laiterie D. HIRSIG,

Versoir 7, et

Antoine WINTERFELD,  
à la Gare

## A la VILLE de RIO

Maison spéciale de cafés

### AVIS AUX OUVRIERS

Café extra garanti depuis 65 centimes la livre  
IMMENSE CHOIX DE CAFÉS ET THÉS

La seule Maison ne vendant que les cafés

## A LA VILLE de RIO

On moule le café au Magasin

19, Rue Daniel JeanRichard, Chaux-de-Fonds



## PAIEMENT

de

## L'IMPOT COMMUNAL

Tous les contribuables internes et externes de la circonscription communale sont prévenus que la perception du second terme de l'impôt communal pour 1901, s'effectuera à l'Hôtel communal, rue de la Serre n° 23, au rez-de-chaussée, salle n° 2, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

On rappelle les dispositions suivantes de la Loi sur les impositions communales :

Art. 21. — Tout contribuable qui n'aura pas acquitté sa contribution trente jours après l'échéance, sera invité par l'autorité communale à venir se libérer, et rendu attentif à la surtaxe établie par l'article 22.

Art. 22. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, le contribuable sera passible d'une surtaxe ajoutée à son impôt ; cette surtaxe ne pourra jamais être inférieure à 20 centimes ni supérieure au 5% de la somme due.

De plus, il sera procédé contre les retardataires conformément à la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes.

Le mandat d'impôt certifié exact par le Directeur des Finances de la Commune, tiendra lieu de titre exécutoire.

### Dispositions spéciales

Si le paiement du second terme n'est pas opéré au 5 septembre inclusivement, le retardataire sera passible de la surtaxe de 5% sur toute la somme qui reste en souffrance.

Seuls, les militaires en activité de service à l'échéance des délais de paiement seront libérés de la surtaxe, mais à condition qu'ils acquittent leur impôt dans la quinzaine qui suit leur libération du service. On n'admet aucun autre motif d'excuse de la part des retardataires.

La Chaux-de-Fonds, le 29 Juin 1901.

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire,  
E. TISSOT.

Le Président,  
Paul MOSIMANN.

### ESCOMPTE 5%

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE  
● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pudding pour 4 à 6 personnes,  
prenez : Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta  
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo  
Caracoli depuis 0,85 cl. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

### ESCOMPTE 5%

## CONTRE LA TOUX, L'ASTHME

Le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les Pectorines du Dr J. J. Hohl sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les pharmacies.

H4638Q 401